



ASMEP·ETI

SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE TAILLE INTERMÉDIAIRE



IDRH
ORGANISER POUR REUSSIR

Enquête sur la formation professionnelle dans les ETI

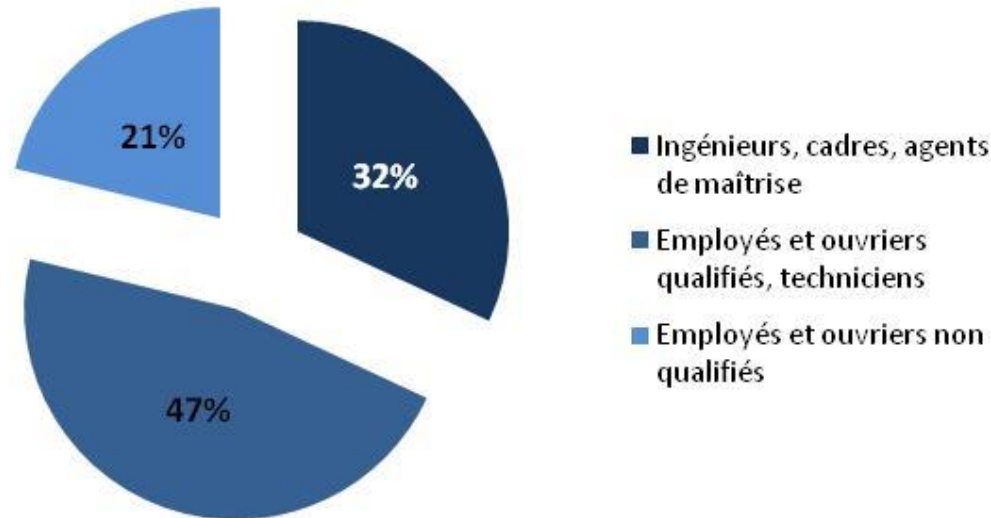
SYNTHÈSE

18 mars 2013

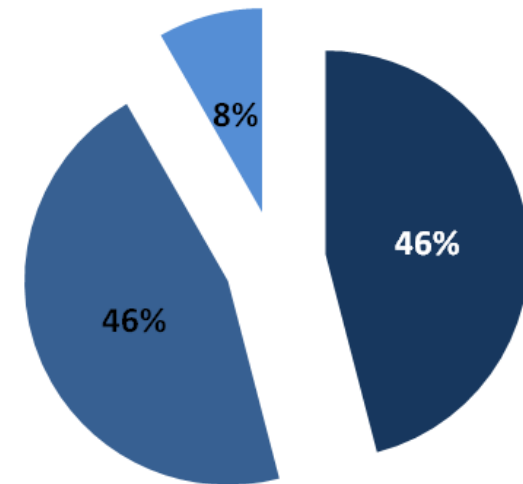


Une certaine inégalité entre les différentes catégories de salariés

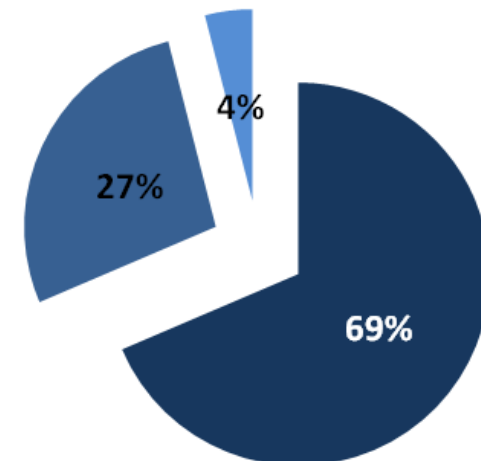
Répartition des effectifs



Nombre de formations suivies en 2012



Nombre de formations dans le cadre des dispositifs individuels en 2012



- Les collaborateurs les plus qualifiés bénéficient de davantage de formations
- L'inégalité s'accroît pour les dispositifs individuels



Une perception contrastée de la contribution des différents dispositifs aux objectifs de la formation professionnelle

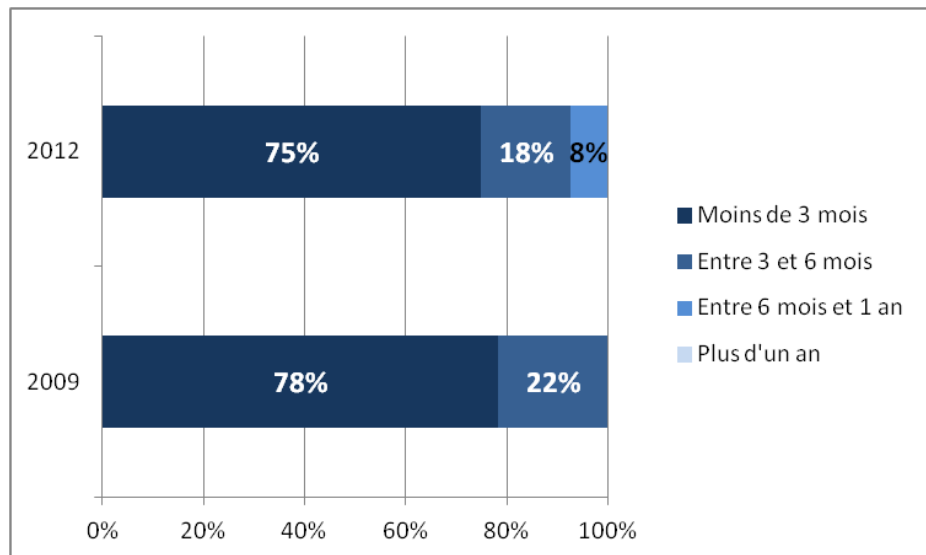
Dispositif	Employabilité du salarié	Capacité d'innovation de l'entreprise	Compétitivité de l'entreprise	Note globale
Autres formations à l'initiative de l'entreprise	8	9	9	8,7
Contrat et période de professionnalisation	9	6	6	7,0
Alternance	9	5	5	6,5
Apprentissage	9	5	5	6,3
Droit individuel à la formation	7	5	5	5,7
Validation des acquis de l'expérience	7	4	5	5,6
Congé individuel de formation	7	3	3	4,5
Bilan des compétences	7	3	3	4,2
Passeport formation	5	2	2	3,0

- Les ETI plébiscitent les formations qu'elles organisent elles-mêmes, notamment en regard des objectifs d'innovation et de compétitivité
- Les différents dispositifs légaux sont perçus comme contribuant principalement à l'employabilité du salarié, mais de manière inégale

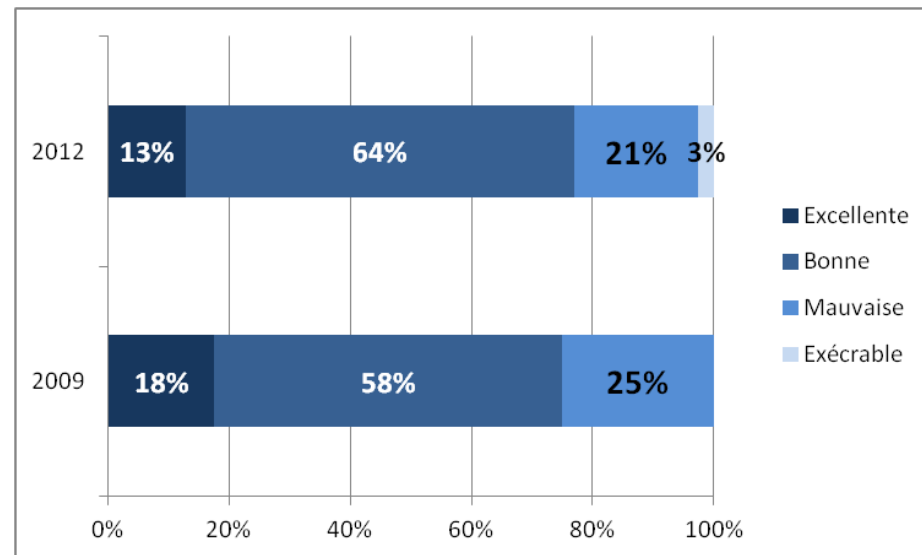
La relation avec les OPCA : une relation satisfaisante mais des attentes fortes



Temps d'attente d'une réponse de l'OPCA



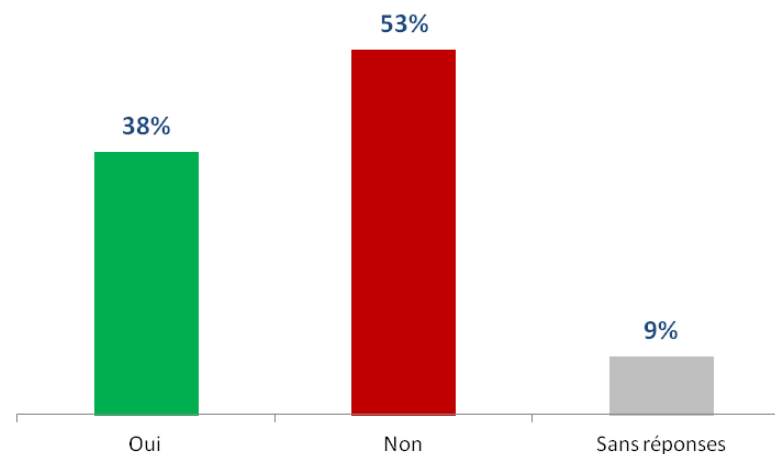
Qualité des réponses de l'OPCA



La perception de leur relation avec les OPCA est plutôt positive pour les entreprises, mais :

- Les plus petites entreprises en attendent plus de conseil
- Seule une minorité d'ETI perçoit une différence entre avant et après la réforme des OPCA

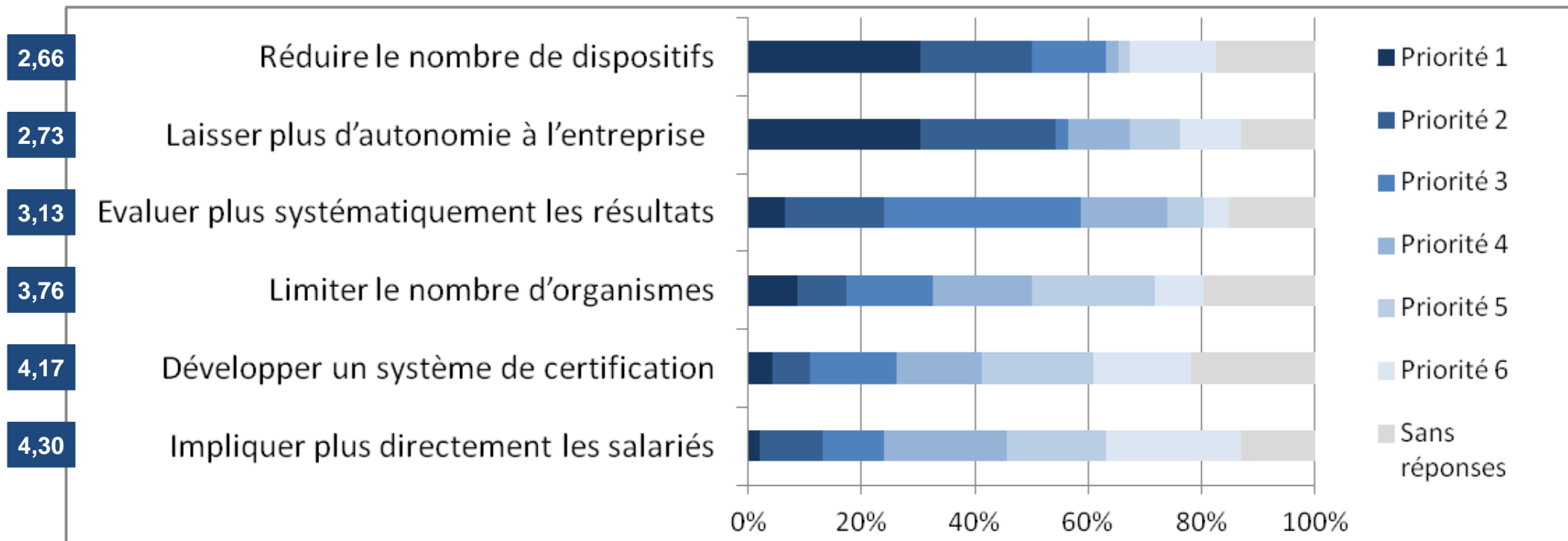
Différence avant / après réforme





Parmi les pistes d'évolution plébiscitées, la réduction du nombre de dispositifs et davantage d'autonomie

Rang
moyen



Les principales attentes des ETI portent sur :

- la simplification du système par la réduction du nombre de dispositifs,
- une plus grande autonomie des entreprises.